

CRÉER son atelier paysan de diversification En POULES PONDEUSES

27 et 28 février 2025 - Bouches du Rhône

Public cible

Agriculteur.ices ou porteur.euses de projet

Objectifs

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires et sanitaires de base pour créer et gérer un atelier de poules pondeuses en agriculture paysanne.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Jour 1

Matin :

Mise en place technique d'un atelier de poules pondeuses et gestion quotidienne : investissements, étapes préalables à l'accueil des poules (choix de la race, poussins ou poules prêtes à pondre, types d'installation...).

Après-midi :

gestion quotidienne d'un atelier de poules pondeuses, de l'arrivée des poules (conduite d'élevage, alimentation, suivi et observation des animaux et de la production, gestion des effluents).

Jour 2

Matin :

Visite d'une exploitation

Après midi :

Gestion sanitaire de l'élevage et gestion des prédateurs. Aspects spécifiques de la commercialisation. Réglementation liée aux ateliers de poules pondeuses.

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

29 févr 2024

09:00 - 17:30 (7hrs)

Bouches du Rhone

13000

Elisabeth Company, éleveuse de volailles dans le 84.

01 mars 2024

09:00 - 17:30 (7hrs)

Bouches du Rhone

13000

Elisabeth Company, éleveuse de volailles dans le 84.

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR13, 2 avenue du Colonel Noël Reynaud, 13660 ORGON

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 09/02/2025

Tarifs

Adhérent 350€

Non adhérent 350€

Pris en charge intégralement par Vivea pour les contributeurs à jour du paiement de leur cotisation.

Autofinancement : 280€. Pour les prises en charge possibles, nous consulter.

Plus de renseignements

Pauline Thibaux

pthibaux@adear13.org

ADEAR13

Taux de satisfaction : 96% de satisfaction à la session 2024%



Modalités d'accès : [via le formulaire en ligne](#)